

## Portraits périodiques - Rappel

- ☀ Les portraits doivent être complétés en mai, et être transmis au parent au plus tard le 15 juin.
- ☀ Tu n'as pas à compléter de portrait pour un enfant qui fréquente ton milieu depuis moins de 60 jours.
- ☀ Tu dois conserver la preuve de transmission au parent. *Tu trouveras un modèle en fichier joint.*
- ☀ Lorsque le parent le demande, tu dois te rendre disponible pour une rencontre concernant le portrait de son enfant.

## Agente de conformité

Andréanne est absente pour une période indéterminée.

Pour toutes questions en lien avec la conformité, communiquer avec Mélanie au [confo.melanie@bcrayonsdesoleil.com](mailto:confo.melanie@bcrayonsdesoleil.com) ou par téléphone au 418-981-0101 poste 6.

Il se peut que ta prochaine visite soit faite par quelqu'un d'autre. Sois rassurée, tu seras entre bonnes mains.

## À mettre à ton agenda



La prochaine rencontre RSGE aura lieu le **mercredi 28 mai 2025**. Il sera question des nouveautés réglementaires. Nous en profiterons pour souligner la **Semaine des services de garde**. Les détails suivront sous peu. Réserve cette date! On a hâte de te voir !

## Bye-bye les microbes

Tu trouveras en fichier joint la dernière édition du Bye-Bye les microbes. Il contient de l'information très pertinente pour toi dans ton service de garde.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui.  
On se rejase dans 2 semaines !

*Ton équipe Rayons de soleil ☀*

